



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

baccalauréat professionnel

Question écrite n° 90920

Texte de la question

M. Claude Birraux * attire l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche sur les fortes inquiétudes des enseignants de lycées techniques de Haute-Savoie assurant la filière sciences et technologies de laboratoire, option biochimie génie biologique. Une réforme visant à supprimer cette filière étant prévue, ces enseignants ne manquent pas de souligner que cette section permet à ces lycéens de poursuivre dans un des BTS correspondant et de s'insérer ensuite facilement dans le monde du travail. Il lui demande donc de bien vouloir l'informer des décisions prises dans ce domaine et de bien vouloir rassurer les enseignants de ces lycées techniques.

Texte de la réponse

La rénovation de la voie technologique répond à la nécessité de préparer un plus grand nombre de lycéens à poursuivre des études dans l'enseignement supérieur. Les objectifs poursuivis visent : à positionner clairement ces séries comme des voies d'accès à la poursuite d'études dans l'enseignement supérieur, à simplifier la structure de ces séries et à élargir, pour une spécialité donnée, le champ des possibilités de poursuite d'études, notamment en section de technicien supérieur (plus grande polyvalence des spécialités) ; à rendre plus lisible et plus attractive la voie technologique industrielle, notamment pour les jeunes filles ; à actualiser les contenus des champs de connaissances afin qu'ils soient centrés sur les concepts fondamentaux des sciences et des techniques adaptés à des poursuites d'études. S'agissant de la rénovation de la série « sciences et technologies de laboratoire » (STL) dont relève la spécialité « biochimie-génie biologique », elle n'a fait l'objet que de réflexions préparatoires et, à ce stade, aucune décision n'a été prise quant à la fusion de ses matières. En outre, il n'a jamais été envisagé de mettre en cause l'importance des travaux pratiques en laboratoire : au contraire, les réflexions en cours préconisent de les valoriser dans le cadre d'un « projet technologique » interdisciplinaire.

Données clés

Auteur : [M. Claude Birraux](#)

Circonscription : Haute-Savoie (4^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 90920

Rubrique : Enseignement technique et professionnel

Ministère interrogé : éducation nationale

Ministère attributaire : éducation nationale

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 4 avril 2006, page 3558

Réponse publiée le : 15 août 2006, page 8593